



<b>Localisation</b>	A51 140.20 sens 1 ( Aix en Provence → La Saulce)
<b>Caractéristiques :</b>	Type : <b>Bassin Décanteur Déshuileur</b> Technique : bassin étanché par une géomembrane sur radier béton avec un talutage terre équipé d'une cloison siphonide et de cheminées de remontée de nappe Surface du bassin : <b>1366 m<sup>2</sup></b> Profondeur : <b>1,04m</b> Volume d'eau à pomper pour vider le bassin (= entre le fil d'eau de la vidange <b>274 m<sup>3</sup></b> )
<b>Disposition en fonctionnement</b>	En entrée, aucun batardeau n'obstrue l'arrivée d'eau au bassin En sortie, la vanne à volant est fermée

**Entretien courant**

Elements à contrôler :		Quand?
La plaquette repère :	Vérifier la présence et l'état de la plaquette repère sur la chaussée	<p><b>En théorie :</b> ces éléments doivent être opérationnels en permanence</p> <p><b>En pratique :</b> contrôler <u>au minimum 2 fois/an (= chaque semestre)</u></p>
Les accès :	Contrôler l'accessibilité de l'ouvrage (depuis l'autoroute sens 1 par accès de service au PR 140.2)	
La clôture et le portail :	Contrôler l'état de la clôture et du portail	
Les arrivées d'eau :	Vérifier que les arrivées d'eau ne sont pas obstruées (2 buses vers fosse béton <sup>1</sup> , passage grille sous grillage <sup>2</sup> , fossé béton <sup>3</sup> , buse vers canal béton couvert sous piste <sup>4</sup> )	
Le regard du by-pass :	Vérifier que les batardeaux du by-pass sont en place dans le coffret sur le portail et qu'ils peuvent être installés dans les guides (bon état des guides) Vérifier que la cloison siphonide du by-pass n'est pas obstruée <sup>5</sup>	
Le bassin :	Contrôler l'état général du bassin (géomembrane enterrée, ouvrages béton non fissurés, cheminées de remontée de nappe en bon état) Vérifier que la cloison siphonide n'est pas obstruée depuis regard caillouté <sup>6</sup>	
Les sorties d'eau :	Vérifier que les sorties d'eau ne sont pas obstruées (buse d'exutoire vers BEI 1401-1 <sup>1</sup> et buse du by-pass vers BEI 1401-1 <sup>1</sup> depuis 2 tampons de visite)	<p><b>En pratique :</b> contrôler <u>au minimum 2 fois/an (= chaque semestre)</u></p>
La vanne de sortie :	Vérifier que la vanne de sortie est fermée <sup>9</sup> Vérifier le bon fonctionnement du volant de la vanne	
<b>Actions à mener :</b>		
Au niveau du bassin :	Assurer la propreté du bassin (macrodéchets, flottants)	2 fois/an (= chaque semestre)
	Entretien la végétation dans le bassin (arracher toutes les pousses d'arbres et d'arbustes dans le fond et sur les bords). Pas d'entretien systématique des macrophytes (roseaux, joncs...)	1 fois/an au 2 <sup>ème</sup> semestre
	Graisser ou lubrifier les organes mécaniques et joints des dispositifs d'obturation du bassin	2 fois/an (= chaque semestre)
	Graisser les serrures des portails et portillons d'accès	2 fois/an (= chaque semestre)
Sur les abords du bassin :	Faucher les abords immédiats du bassin sur 5m et dégager les ouvrages amont/aval. Faucher un chemin de visite de la clôture sur 1,50m	1 fois/an au 2 <sup>ème</sup> semestre

**Entretien spécifique**

Actions à mener :	Quand?
Curer le bassin <i>en faisant attention à ne pas endommager la géomembrane</i>	En fonction de l'indicateur visuel
Débroussaillage plus étendu de l'aire de traitement	Avant opération de curage si risque
<b>Indicateurs visuels</b>	
<b>Pour déclencher le curage :</b>	Lorsque la hauteur de boue dépasse 5 cm